



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-83409>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **26-83409**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE D'ARCACHON

Correspondant : FOULON Yves, Maire

Adresse : 1 PLACE LUCIEN DE GRACIA, 33120 ARCACHON

Coordonnées :

Téléphone : 0557529898

Courriel : marches-publics@ville-arcachon.fr

Adresse internet : <https://www.ville-arcachon.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Maîtrise d'oeuvre pour l'accueil de 3 classes maternelles dans l'école Paul Bert

Lieu d'exécution et de livraison : FRI12 - Gironde

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales :
Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges.
Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
La mission de maîtrise d'oeuvre faisant l'objet de la présente consultation est composée de la mission de base, dont le contenu est défini aux articles R. 2431-4 et R. 2431-5 du code de la commande publique, incluant : - APS : Avant-projet sommaire ; - APD : Avant-projet définitif ; - PRO : Etudes de projet ; - DCE - ACT : Rédaction des pièces écrites et Assistance pour la passation du contrat de travaux ; - EXE : Etudes d'exécution et de synthèse ; - DET : Direction de l'exécution des travaux ; - AOR : Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement. Elle inclut les autres éléments de mission de maîtrise d'oeuvre suivants : - DIAG : Diagnostic - SSI : Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est fixée à 600 000 euros HT (valeur août 2026)

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

14 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/10/2026 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 26028

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info/> Code NUTS : FRI12 Marché périodique :

NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le marché s'inscrit dans un projet / programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou

programme(s) : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications

professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9 Rue Tastet, BP 947

33063 Bordeaux Tél : 0556993800 Fax : 0556243903 Mel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr Service auprès

duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal

administratif de Bordeaux, 9 Rue Tastet, BP 947 33063 Bordeaux Tél : 0556993800 Fax :

0556243903 Mel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr Une visite sur site est obligatoire (se référer au

règlement de la consultation pour effectuer cette visite). Retrouvez l'avis d'appel public à la concurrence, le dossier de consultation des entreprises et le guichet de dépôt électronique des offres sur le site <https://www.ville-arcachon.fr/marches-publics/>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/08/2026